

Inscriptions sur les listes électorales

Il faut faire cette démarche au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de l'élection. Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (français atteignant 18 ans, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10e jour précédant le premier tour. Par ailleurs, en cas d'erreur de l'administration, vous avez jusqu'au jour de l'élection (ou du référendum).

DIRECTION DE LA RELATION AUX USAGERS

Service Affaires générales

Hôtel de ville
CS 80509
36012 Châteauroux Cedex

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h et le jeudi de 9h30 à 17h.

02 54 08 33 00

Itinéraire

Courriel

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Qui peut s'inscrire sur les listes électorales ?

Tous les Français majeurs à la veille du premier tour du scrutin.

Exemple : le premier tour a lieu le 13 juin. J'ai 18 ans le 12 juin, je peux m'inscrire et voter.

Pour les élections municipales et européennes, tout ressortissant d'un pays de l'union européenne.

Quand m'inscrire ?

Jusqu'au 6^e vendredi avant le scrutin.

Exemple : le premier tour a lieu de 13 juin. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 30 avril.

Où faire la demande ?

Sur le site Internet www.service-public.fr.

En ligne sur le site Internet de Châteauroux Métropole

Sur place, à la mairie de votre domicile.

Par courrier.

Quelles pièces dois-je fournir ?

Copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité, justificatifs de domicile de moins de trois mois, et le Cerfa N°12669*02.

Combien cela coûte ?

Cet acte est gratuit.

Quand vais-je obtenir mon document ?

Le délai est de cinq jours après avoir effectué ma demande complète

Comment savoir si je suis bien inscrit ?

Je reçois ma carte électorale avant le scrutin.

Je vérifie si je suis bien inscrit sur les listes électorales en ligne

QUELLES SONT LES DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS ?

Les prochaines élections sont les élections européennes des 8 et 9 juin 2024.

ÉLECTIONS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Inscription d'office à 18 ans Nouvelle inscription En cas de déménagement Inscription d'un citoyen européen Inscription d'une personne devenue française

OPÉRATIONS DE VOTE

Papiers d'identité pour voter Carte électorale Déroulement du scrutin Vote par procuration Vote d'un Français de l'étranger

ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS

Présidentielle Législatives Européennes Municipales Départementales - Régionales Referendum

Dates et périodicité des élections politiques

ÉLECTION	PROCHAIN VOTE	PRÉCÉDENT VOTE
<u>EUROPÉENNES</u>	9 juin 2024	Mai 2019
<u>MUNICIPALES</u>	2026	Mars et juin 2020
<u>PRÉSIDENTIELLE</u>	2027	Avril 2022
<u>LÉGISLATIVES</u>	2027	Juin 2022
<u>DÉPARTEMENTALES (OU CANTONALES)</u>	Mars 2028	Juin 2021
<u>RÉGIONALES</u>	Mars 2028	Juin 2021

A NOTER

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux . La dernière élection a eu lieu le 24 septembre 2023.

Continent américain et Caraïbes

ÉLECTION	COMMENT VOTER ?	PROCHAIN VOTE
<u>EUROPÉENNES</u>	Soit au bureau de vote avec un <u>justificatif d'identité</u> Soit <u>par procuration</u>	8 juin 2024
<u>PRÉSIDENTIELLE</u>	Soit au bureau de vote avec un <u>justificatif d'identité</u> Soit <u>par procuration</u>	2027
<u>LÉGISLATIVES</u>	Soit au bureau de vote avec un <u>justificatif d'identité</u> Soit <u>par procuration</u> Soit par internet (<u>vote électronique</u>) Soit par <u>correspondance</u>	2027
<u>CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER</u>	Soit au bureau de vote avec un <u>justificatif d'identité</u> Soit par <u>internet</u> (vote électronique) Soit <u>par procuration</u>	2026

A SAVOIR

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux . La dernière élection a eu lieu le 24 septembre 2023.

Les conseillers qui siègent à l'Assemblée des Français de l'étranger ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé des conseillers des Français de l'étranger.

Reste du monde

Dates et périodicité des élections politiques

ÉLECTION	COMMENT VOTER ?	PROCHAIN VOTE
<u>EUROPÉENNES</u>	Soit au bureau de vote avec un <u>justificatif d'identité</u> Soit <u>par procuration</u>	9 juin 2024
<u>PRÉSIDENTIELLE</u>	Soit au bureau de vote avec un <u>justificatif d'identité</u> Soit <u>par procuration</u>	2027
<u>LÉGISLATIVES</u>	Soit au bureau de vote avec un <u>justificatif d'identité</u> Soit <u>par procuration</u> Soit par internet (<u>vote électronique</u>) Soit par <u>correspondance</u>	2027
<u>CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER</u>	Soit au bureau de vote avec un <u>justificatif d'identité</u> Soit par <u>internet</u> (vote électronique) Soit <u>par procuration</u>	2026

A SAVOIR

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux . La dernière élection a eu lieu le 24 septembre 2023.

Les conseillers qui siègent à l'Assemblée des Français de l'étranger ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé des conseillers des Français de l'étranger.

Questions - Réponses

Peut-on s'inscrire sur la liste électorale d'une mairie et voter la même année ?
Quelle est la date du prochain renouvellement des conseils de prud'hommes ?

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

[Elections politiques : déroulement du scrutin](#)
[Liste électorale : inscription d'office à 18 ans](#)
[Listes électorales : nouvelle inscription](#)
[Vote par procuration](#)
[Vote d'un Français installé à l'étranger](#)

Pour en savoir plus

[Sénatoriales 2023 : résultats des élections](#)
Source : Ministère chargé de l'intérieur
[Vote électronique](#)
Source : Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères
[Résultats des élections](#)
Source : Ministère chargé de l'intérieur
[Réforme territoriale](#)
Source : Première ministre
[Mode d'élection des sénateurs](#)
Source : Sénat
[Les élections sénatoriales \(Conseil des ministres du 4 avril 2023\)](#)
Source : Première ministre

Services en ligne

Téléservice : [Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote](#)
Téléservice : [Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales](#)
Formulaire : Cerfa n°12669*02 : [Demande d'inscription sur les listes électorales](#)
Téléservice : [Maprocuration](#)
Formulaire : Cerfa n°14952*03 : [Vote par procuration](#)
Formulaire : Cerfa n°16199*01 : [Vote par procuration - Nouvelle-Calédonie](#)

[TOUS LES SERVICES EN LIGNE](#)

Et aussi...

[Elections politiques : déroulement du scrutin](#)
[Liste électorale : inscription d'office à 18 ans](#)
[Listes électorales : nouvelle inscription](#)
[Vote par procuration](#)
[Vote d'un Français installé à l'étranger](#)

Textes de référence

[Décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs](#)
Elections sénatoriales
[Loi n° 2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, de l'élection des conseils départementaux, des conseils régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique](#)
Date des élections régionales et départementales
[Code électoral : article L227](#)
Élections des conseillers municipaux
[Code électoral : articles L191 à L192](#)
Élection des conseillers départementaux
[Code électoral : article L336](#)
Élection des conseillers régionaux

CHÂTEAUX MÉTROPOLE

Hôtel de ville
CS 80509
36012 Châteauroux Cedex
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.